



Le recyclage des rebuts de papier au Canada

Le papier et les produits de papier représentent plus d'un tiers des déchets des municipalités canadiennes. Aujourd'hui, il est reconnu qu'il faut réduire considérablement le volume des rebuts de papier, et sans tarder. Non seulement de nombreuses villes font face à un manque de sites d'enfouissement, mais la viabilité de nos ressources forestières est également une préoccupation.

Un moyen évident de réduire la quantité des rebuts de papier et de conserver nos ressources forestières consiste à recycler ces derniers. On estime que moins d'un quart des six millions de tonnes de papier et de carton utilisés annuellement au Canada sont recyclés.

Bien sûr, nous ne pouvons pas recycler tout le papier : environ 20 p. 100 ne peut être recyclé pour diverses raisons. Dans certains cas, le papier est brûlé, ou il est conservé de façon permanente (livres, matériaux de toiture, etc.); dans d'autres cas, il est tellement contaminé qu'on ne peut le recycler. Toutefois, une grande partie des millions de tonnes de produits de papier entrant dans le flux de déchets au Canada chaque année peut être recyclée.

La gestion des déchets incombe à tous : nous avons tous un rôle déterminant à jouer pour favoriser le recyclage du papier et la réduction des déchets en général. En modifiant leurs habitudes et leurs attitudes, à la maison et au travail, les Canadiens et Canadiennes peuvent considérablement réduire la quantité de papier qui est tout simplement jeté.

Objectif consistant à réduire de moitié la quantité des déchets

En avril 1989, l'ancien Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement, qui aujourd'hui porte le nom de Conseil canadien des ministres de l'Environnement, a convenu d'établir des objectifs et des échéanciers pour la réduction des déchets, y compris une réduction de 50 p. 100 des déchets produits d'ici l'an 2000.

Augmenter la quantité de papier recyclé représente un moyen d'atteindre cet ambitieux objectif.

Les 3R-V de la gestion des déchets

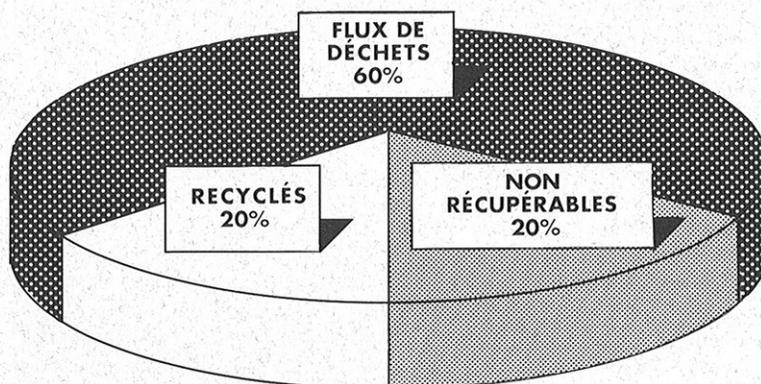
Bien que cette fiche d'information porte sur le recyclage du papier, il est important de comprendre que le recyclage n'est qu'un moyen parmi d'autres de réduire la quantité de déchets. Les quatre moyens (les 3R-V) à mettre en œuvre à cette fin sont, par ordre de préférence :

- (1) la réduction à la source,
- (2) le réemploi,
- (3) le recyclage, et
- (4) la valorisation.

Il est préférable de ne pas produire de déchets. Si nous devons en produire, ils devraient être réemployables si cela est possible. En troisième lieu vient le recyclage. Enfin, on peut valoriser les matériaux ou l'énergie des déchets dont on ne peut réduire la quantité ou qui ne peuvent être réemployés ou recyclés.

Consommation de papier et de carton au Canada (1988)

6 MILLIONS DE TONNES



TD
793.9
R3
1991

Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library



38 500 843

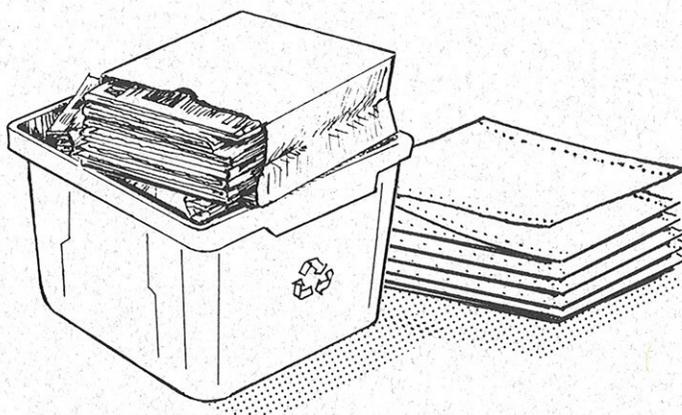
Les intervenants

Différents groupes participent au processus du recyclage du papier.

- Les producteurs sont ceux qui produisent les rebuts de papier, que ce soit des petits producteurs comme les chefs de ménage, ou les gros producteurs comme les ateliers d'imprimerie.
- Diverses petites entreprises, sociétés de gestion de déchets, organismes de bénévolat et municipalités récupèrent le papier.
- Les négociants de vieux papier récupèrent, entreposent et traitent les rebuts de papier. Dans certains cas, le négociant peut également être courtier.
- Les « courtiers » de papier interviennent au nom des consommateurs ou des fournisseurs, afin de faire correspondre l'offre à la demande.
- Le consommateur du papier usagé utilise le papier dans un processus de fabrication. La plupart du papier sert à faire de nouveaux produits de papier. De vieux cartons ondulés servent à en fabriquer d'autres, ou sont ajoutés à divers papiers pour donner du carton pour boîtes. Les journaux recyclés et désencrés servent dans la fabrication de papier journal. Des rebuts de papier fin provenant des imprimeries et des industries de transformation du papier (par ex., les fabriques d'enveloppes) et certains rebuts de papier de bureau servent à confectionner divers produits; cela comprend du papier « sanitaire » (papier hygiénique et essuie-mains, par ex.) et du papier de bureau. Du papier de diverses qualités est utilisé pour la fabrication de matériaux de toiture. On emploie également de petites quantités de rebuts de papier pour fabriquer des articles moulés en pâte de papier (comme les contenants à œufs), des matériaux d'emballage, des isolants celluloseux, du paillis et de la litière pour animaux.

La récupération des déchets « de consommation »

Pendant des années, les fabricants de papier ont recyclé les rebuts de papier provenant de la fabrication du papier (« rejet de moulin ») et des industries de transformation et des imprimeries. Le vrai défi aujourd'hui consiste à faire la récupération et le recyclage des déchets de consommation, c'est-à-dire des produits en papier qui ont été utilisés et jetés par les consommateurs et les entreprises. D'un bout à l'autre du pays, l'activité de recyclage prend toujours plus d'ampleur, à mesure que les frais d'élimination des déchets augmentent.



Le papier fin

- Le programme Épargne-Papier du gouvernement fédéral dans la région de la Capitale nationale permet de recycler plus de 10 000 tonnes de papier chaque année; en 1989, on a ainsi pu économiser plus de 350 000 \$ au chapitre de l'élimination des déchets. Ce programme, qui a été lancé en 1976 et auquel participent le personnel de plus de 80 édifices, constitue le plus important programme de recyclage de papier fin au Canada. En ce moment on améliore ce programme en ajoutant du nouveau matériel (« paniers bleus ») placés dans les bureaux) et en offrant un service de récupération à chaque bureau; cela devrait permettre d'augmenter sensiblement le volume de papier et les recettes. D'autres organismes, comme l'Hydro Ontario, ont adopté des programmes semblables, ce qui confirme qu'avec l'équipement approprié, le service de récupération à chaque bureau et l'engagement décisif de la direction, les programmes de recyclage du papier peuvent contribuer à réduire considérablement les déchets de bureau de façon rentable.

Les journaux

- On récupère d'importantes quantités de vieux journaux grâce à des programmes de collecte sélective et à des dépôts, partout au pays. En 1989, grâce au programme ontarien de la boîte bleue, on a pu récupérer environ 170 000 tonnes de vieux journaux provenant de 1,8 million de foyers.
- Les annuaires téléphoniques ont été jusqu'à ce jour imprimés sur du papier de qualité inférieure, et il a été difficile de les recycler en raison de leur reliure collée et de leurs couvertures lustrées. Certains sont utilisés pour fabriquer des plaques à œufs et des bardeaux

bitumés; mais l'offre d'annuaires mis au rebut est plus grande que la demande. La ville de Guelph (Ontario) a adopté une formule novatrice en donnant les annuaires téléphoniques qui ont été recueillis par le biais des boîtes bleues à une entreprise locale qui s'en sert pour confectionner du rembourrage destiné aux personnes qui déménagent par leurs propres moyens. Bell Canada étudie également d'autres emplois pour les annuaires mis au rebut.

Le vieux carton ondulé

- Le vieux carton ondulé est depuis toujours ramassé par les courtiers et les transporteurs auprès des grosses usines, d'entreprises de vente au détail et des grossistes, où le volume et les frais d'élimination sont suffisamment élevés pour justifier la mise en œuvre de programmes de tri des déchets à l'interne. À mesure que les frais d'élimination des déchets augmentent, des villes comme Ottawa (Ontario) établissent des programmes de collecte « porte-à-porte » auprès des petites entreprises.

Les marchés : boucler la boucle

Ces programmes novateurs de collecte de papier usagé permettent de réduire la quantité de papier-rebut qui surcharge les sites d'enfouissement. Toutefois, afin de mettre sur pied des programmes de recyclage viables, il ne suffit pas de récupérer toujours plus de papier usagé. Si l'offre de papier usagé augmente sans que la demande des produits fabriqués à partir de ces rebuts en fasse autant, le marché du papier usagé finira par être inondé. Selon les principes fondamentaux de l'offre et de la demande, cela entraînera une baisse des prix du papier et une diminution des recettes des programmes

de collecte du papier. Sans revenus suffisants, ces programmes ne pourront se poursuivre.

Afin de mettre sur pied des systèmes de recyclage viables, il faut «boucler la boucle» en augmentant la demande de produits contenant du papier recyclé. Certains organismes gouvernementaux et privés ont fait leur part en mettant en œuvre des politiques favorisant l'achat de produits contenant du papier recyclé.

- Le programme Choix environnemental d'Environnement Canada énonce des lignes directrices sur des produits peu dommageables pour l'environnement et respectant les normes de rendement et de sécurité. Sur les produits qui satisfont aux lignes directrices, on pourra apposer le symbole du Choix environnemental. Un comité nommé par le ministre fédéral de l'Environnement (il comprend des représentants des consommateurs et des industries, des scientifiques et des spécialistes du droit de l'environnement) dirige l'élaboration de normes de rendement pour les produits devant porter le symbole. Entre autres, on est en train de définir les lignes directrices de cet ordre pour le papier fin, le papier sanitaire et le papier d'autres catégories fabriqués à partir de papier recyclé.
- Environnement Canada encourage l'emploi de fibres de papier de consommation dans son papier de bureau et sa papeterie. De plus, le gouvernement fédéral achète déjà, pour distribution et utilisation, des articles qui contiennent du papier et des fibres de recyclage, notamment pour les envois collectifs des députés, des bulletins, des enveloppes, des cartes de visite des employés, des dossiers de présentation, de la papeterie, des serviettes de papier, des boîtes de carton et des matériaux d'emballage. Le gouvernement prévoit avoir recours à d'autres produits de papier recyclé dans un proche avenir. De même, du papier à photocopie contenant 50 p. 100 de déchets récupérés des programmes de collecte est en utilisation dans plusieurs ministères et fait partie de l'approvisionnement en articles stockés du gouvernement.
- Beaucoup de gouvernements provinciaux adoptent également des politiques visant à encourager l'achat de produits faits de matériaux recyclés. Les gouvernements du Manitoba et de l'Ontario, par exemple, ont annoncé la mise en œuvre de telles politiques.
- En Ontario, tous les paliers de gouvernement travaillent ensemble, par l'entremise du Comité GIPPER (Governments Incorporating Procurement Policies to Eliminate

Refuse), afin d'élaborer des politiques d'achat qui permettront de réduire les déchets et d'encourager l'achat de produits faits à partir de matériaux recyclés. Au nombre des membres du Comité figurent des représentants de divers intervenants : les ministères fédéraux et provinciaux de l'Environnement et de l'Approvisionnement, les gouvernements municipaux de la Communauté urbaine de Toronto, les gouvernements régionaux du Grand Toronto, l'Association canadienne de normalisation, et la Fédération canadienne des municipalités.

- En 1991, la ville de Toronto (Ontario) compte n'accorder des permis que pour les distributrices automatiques offrant des journaux contenant au moins 50 p. 100 de fibres recyclées.

Les fabriques canadiennes de papier commencent à réagir face à la croissance de la collecte de papier et à la demande grandissante de produits de papier contenant des fibres de consommation. Plusieurs nouvelles installations pouvant désencrer et recycler les vieux journaux sont en construction et les fabricants de papier commencent à produire du papier fin à partir de papier recyclé. Il existera sans doute toujours un écart entre l'offre et la demande des rebuts de papier, en raison des longs délais qu'il faut pour construire et rendre opérationnelles les installations de désencrage et les nouvelles fabriques de papier. Toutefois, développer une forte demande en produits contenant du papier recyclé est l'une des meilleures façons de garantir que le recyclage du papier fasse partie intégrante de notre avenir.

Interdire ou ne pas interdire. . .

Certaines villes, alarmées par le manque de sites d'enfouissement, ont réagi en interdisant de jeter certains matériaux (comme le vieux carton ondulé et le papier fin de bureau) dans les décharges.

À première vue, cela peut sembler un moyen raisonnable d'encourager le recyclage. Toutefois, en imposant des interdictions sans développer des marchés pour les matériaux interdits, on risque de miner la viabilité à long terme du recyclage, car les marchés des matériaux s'en trouvent bouleversés. Les acheteurs, sachant que les producteurs de matériaux interdits n'ont personne d'autre à qui les vendre, offrent souvent pour ces derniers des prix moins élevés que la véritable valeur marchande.

De tels bouleversements risquent d'avoir des effets non seulement sur la ville ou la région qui a imposé l'interdiction, mais aussi sur les programmes de recyclage menés ailleurs.

Une solution plus efficace à long terme consiste à encourager le recyclage volontaire des rebuts de papier, en même temps que l'achat de produits contenant du papier recyclé.

Ce feuillet d'information fait parti de la "Série Arc-en-ciel" du Bureau de la gestion des déchets. Chaque couleur de l'Arc-en-ciel représente une activité de la gestion des déchets, à savoir:

- 1) Rose - Classification
- 2) Orange - 3R-V (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation)
- 3) Jaune - Transport
- 4) Vert pâle - Entreposage
- 5) Vert foncé - Traitement
- 6) Bleu - Élimination
- 7) Violet - Types de déchets

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec les services suivants :

Bureau de la gestion des déchets
Conservation et Protection
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

ou

Centre d'information
Environnement Canada
(819) 997-2800

Juin 1991

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991
N° de cat. En 40-204/2-1991
ISBN 0-662-58438-4



Cette fiche d'information est imprimée sur du papier contenant 60 p. 100 de fibres recyclées, dont 10 p. 100 de fibres de consommation.

Canada